

Valable pour les communes de :

Ambonnay, Avenay-Val-d'or, Ay-Champagne, Bouzy, Champillon, Dizy, Fontaine-sur-Ay, Germaine, Hautvillers, Mutigny, Nanteuil-la-Forêt, Saint-Imoges, Tours-sur-Marne, Val-de-livre

Pour toute demande de diagnostic de conformité **assainissement**, renvoyer le formulaire ci-dessous complété et signé, accompagné du règlement, à **VEOLIA EAU – Service Technique**, 2 Avenue du Vercors, 51 206 Epernay Cedex (Tel. : 09.69.323.554)

**Demande de diagnostic de conformité d'une installation
d'assainissement privative raccordée à l'assainissement collectif**
Le rapport sera transmis par mail au payeur dans un délai de 5 jours après date de rendez-vous.

Adresse de l'immeuble à diagnostiquer	
N° de rue ou cadastre :	Rue :
CP:	Ville :
Immeuble - Nombre d'appartement :..... Maison individuelle Local Industriel (<u>nous consulter pour le règlement</u>) <input type="checkbox"/> Appartement (Etage :..... n°.....) <input type="checkbox"/> Autre :	
Coordonnées du propriétaire	Coordonnées de la personne mandatée par le propriétaire
Nom et prénom :	Mandataire <input type="checkbox"/> Société Nom et Prénom :
Adresse :	Adresse :
Tél :	Tél :
e-mail du payeur :	
Coordonnées de la personne qui assistera au diagnostic (si différent du propriétaire) :	

NB : Pour toute demande de diagnostic de conformité d'un assainissement autonome, s'adresser aux services de la Communauté de communes de la Grande vallée de la Marne : 03.26.56.95.20 ou info@ccgvm.com

Je soussigné le propriétaire de l'immeuble ou son mandataire missionne par la présente VEOLIA EAU pour réaliser le contrôle des installations d'assainissement de l'immeuble précité (conformément à l'article 6 du règlement de Service Assainissement).

Le prix du contrôle est de 140 €HT (prix pour l'année 2021 et un seul contrôle) soit :

- 168 €TTC **par logement** incluant une TVA au taux de 20%, ou
- 154 €TTC **par logement** incluant la TVA au taux de 10%, sous réserve de joindre à la présente le formulaire Cerfa 1301-SD attestant des conditions d'obtention de la TVA réduite.

Pour information, le prix de la contre visite est de 85 €TTC incluant une TVA au taux de 20%.

Je joins à la présente demande un chèque représentant l'intégralité du montant de la prestation (celui-ci sera encaissé une fois la prestation réalisée).

Je prends note qu'il m'appartient d'assurer l'accessibilité des locaux par lesquels transitent les conduites d'assainissement et l'ouverture des tampons de regards en domaine privé. Pour la bonne réalisation du diagnostic, merci de bien vouloir veiller à ce que les biens immobiliers soient alimentés en eau.

Fait à

le

Signature du demandeur